

Du *vingt-trois Octobre* mil huit cent quatre-vingt-six à dix heures du matin.

ACTE DE MARIAGE de *Jean André Brémont*

N° *12*

*Brémont
et
Beck*

Agé de *vingt-sept* ans, né à *La Garde* département
de *la Vau* le *quatre* du mois de *Novembre*
mil huit cent *cinquante-neuf* profession de *Propriétaire* domicilié
à *La Garde* département de *la Vau* fils *Majeur*
de *Joséph. Justin Brémont* né à *La Vallée* département
de *la Vau* profession de *Cultivateur* domicilié
à *La Garde* département de *la Vau* et
de *Nicolas Anne Cayol* née à *La Vallée* département
de *la Vau* son épouse, Cultivatrice domiciliée à *La Garde (Vau)*
et *Beck et la mère en présence et consentement de M. Beck*

Et de *Marie, Revalde, Sienne, Beck*

Agé de *soixant* ans, née à *La Garde* département
de *la Vau* le *trois* du mois de *Mars*
mil huit cent *soixant-huit* profession de *Couturière* domiciliée
à *La Garde* département de *la Vau* fille *mineure*
de *Jean, Alvaris, Beck* né à *La Garde* département
de *la Vau* profession de *Cultivateur* domicilié
à *La Garde* département de *la Vau* et
de *Marion, Pétrus, Adolphe Cayol* née à *La Garde* département
de *la Vau* son épouse, Cultivatrice domiciliée à *La Garde (Vau)*
et *Beck et la mère en présence et consentement de M. Beck*

Les actes préliminaires sont : 1° Les publications de mariage faites par nous, sans opposition, le dimanche trois et dix Octobre, Mil huit cent quatre-vingt-six, dans les lieux officiels portés à l'Etat civil par la loi.

- 2° Au l'Etat de naissance de la future épouse
- 3° Au l'Etat de naissance de la future épouse

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du livre I, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il n'y a pas d'Etat de mariage à la date du _____ du mois de _____

mil huit cent _____ par devant M^e _____
noir et _____ département de _____

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Marie, Revalde, Sienne, Beck et l'autre Jean, André, Brémont*

Le tout en présence de *Cayol, Antoine*
domicilié à *La Vallée* département de *la Vau* agé
de *soixant-huit* ans, profession de *Cultivateur* dans le fait, Civil de la loi

De *Beck, Jean, Louis*
domicilié à *Enfles* département de *la Vau* agé
de *soixant-dix-huit* ans, profession de *Jardinier*, Civil de la loi

De *Ercin, Martin*
domicilié à *Enfles* département de *la Vau* agé
de *soixant* ans, profession de *ancien Boulanger*, Civil de la loi

Et de *Beck, Louisant*
domicilié à *La Garde* département de *la Vau* agé
de *vingt-trois* ans, profession de *Chaudronnier en fer*, Civil de la loi

Après quoi *M. de M. Eugène, Blanc, Maire de la Commune de La Garde*

faisant fonctions d'Officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par *le futur, la future, les quatre témoins et les père et mère de la future; les père et mère de la future ont dit en le savoir, de c. fait par nous requises, V. Approuvant dix-sept mots rayés Nuls.*

Beck, Louisant Beck
Peronin Beck Beck
Victorine Beck

Cayol